

Dossier

Un budget de combat

Pour soutenir l'emploi et engager la transition environnementale

Le conseil municipal a voté le 17 mars dernier le budget 2021. Dans la droite ligne du programme soumis au suffrage des Montreuillais un an plus tôt, 60 % des engagements du mandat sont déjà en cours de réalisation ou d'étude, à la faveur d'une politique d'investissements ambitieuse.

« En dépit du contexte de crise, la municipalité a fait le choix de poursuivre la dynamique d'investissements pour soutenir l'économie locale et les emplois, plaident Pierre-Samuel Ablain, 1^{er} adjoint aux finances et Elisabeth Delcroix, conseillère municipale référente. Nous avons adopté un budget de combat pour 2021 ».

Il suffit de voir les travaux qui se déroulent actuellement rue Victor-Hugo pour s'en convaincre. Une opération à 700 000 €, cofinancée par la ville, le département, Angers Loire métropole (ALM) et l'État qui sera finalisée en juillet.

Les chantiers de voirie seront la grande affaire de ces prochains mois. Deux giratoires, financés par ALM à hauteur de 850 000 €, seront réalisés dans la foulée à l'entrée de la commune, route de Laval, ainsi qu'à l'entrée de la ZAC



La phase n°2 du chantier de la rue V. Hugo a débuté mi avril avec l'ouverture de l'avenue de l'Europe et le nouveau giratoire.

© P. Houdebert

du Haut-Coudray. Avant l'été viendra le tour du pont de Juigné, réaménagé pour sécuriser les liaisons douces entre les deux rives de la Mayenne, puis avant la fin de l'année la rénovation du port.

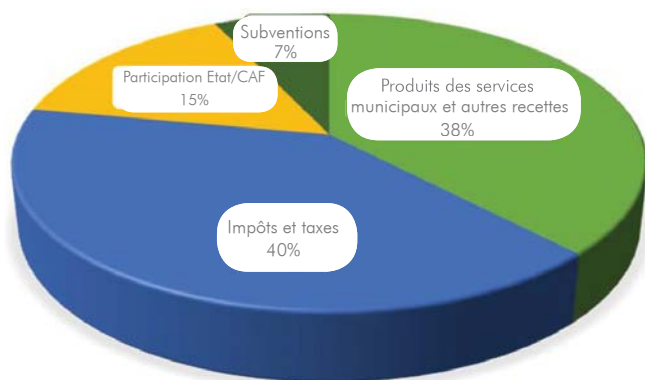
L'extension de la ligne du tramway à l'étude

La réalisation de voies cyclables sécurisées, en concertation avec le groupe de travail Vélorution, constitue le fil conducteur de ces aménagements de voirie. 60 000 € iront également à

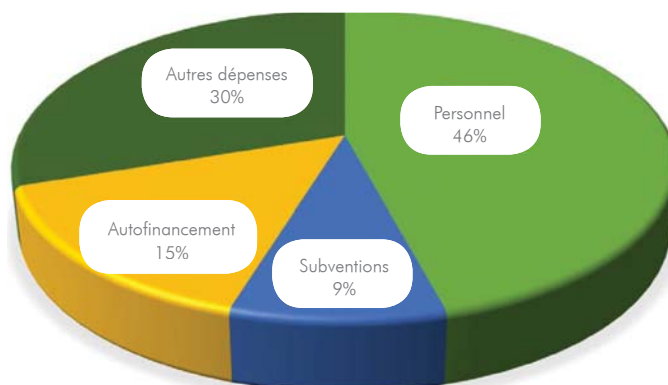
la réfection de la liaison douce reliant le parc François-Mitterand à la Mayenne. Parmi les principales opérations de voirie, enfin, une nouvelle signalétique prendra place dans la ville pour 35 000 €. Autre engagement tenu mais sans incidence financière pour Montreuil-Juigné, ALM a donné son accord pour conduire une étude d'opportunité sur l'extension de la ligne de tramway entre le terminus Ardenne à Avrillé et La Croix-Cadeau.

Adjoint référent : P.S Ablain.
Conseillère référente : E. Delcroix

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



CHIFFRES CLÉS

- ▶ **14, 453 millions** d'euros de budget global (12,425 M € en 2020)
- ▶ **9,702 millions** d'euros de dépenses de fonctionnement (8,605 M € en 2020)
- ▶ **4,751 millions** d'euros de dépenses d'investissement (3,819 M € en 2020)
- ▶ **1, 387 millions** d'euros de capacité d'autofinancement (645 088 € en 2020)



56 % des dépenses en faveur de la transition environnementale

Dans le domaine des bâtiments, la municipalité a pris le parti de ne pas construire de nouveaux édifices publics pendant ce mandat, mais de moderniser l'existant. « Notre commune est suffisamment bien pourvue en équipements au regard des besoins des habitants », justifie Pierre-Samuel Ablain.

La municipalité n'en consacrera pas moins de 2,6 M € à la rénovation de l'école Marcel-Pagnol pour assurer la transition énergétique avec l'installation de la géothermie. Le chantier débutera en septembre. La restructuration complète du complexe sportif débutera aussi cette année par les études et appels à projets, pour un montant de 122 000 €, avec une réalisation prévue en 2022-2023.

« Au total, ce sont 160 nouvelles opérations qui sont menées cette année pour un montant total de 3,1 M €, soit 60 % des engagements du mandat, avance Elisabeth Delcroix. Nous ne soufflons pas. Un projet débute, que nous préparons déjà le suivant ».

Autre marqueur fort de la gestion municipale : la transition environnementale. Celle-ci représente un budget de plus de 2 M €, soit 56 % des dépenses d'investissement de la commune. « Elle est une constante dans la quasi-totalité de nos projets », se félicite la conseillère municipale.



Intérieur d'une classe de l'école Marcel Pagnol dont la rénovation est programmée en 2021

© P. Houdemont

Questions à Pierre-Samuel Ablain & Elisabeth Delcroix

Adjoint aux finances et mutualisations et conseillère référente au budget municipal

École M. Pagnol, complexe sportif, quels vont être les autres investissements en 2021 ?

48 000 € sont dédiés à la troisième et dernière phase de déploiement de la vidéoprotection. Neuf caméras supplémentaires, portant leur nombre total à 31 depuis 2018, viendront compléter le dispositif de sécurité aux entrées de ville, cœur de ville et aux abords des équipements publics. Dans le domaine de la sécurité toujours, informatique celle-ci, la municipalité a engagé 80 000 € en dépenses de fonctionnement pour consolider son système d'information et recruter un informaticien supplémentaire. Les cyber-attaques qui ont frappé au cours de ces derniers mois certaines collectivités, comme Angers, ont fait dire à la municipalité que la prudence est mère de sûreté.

21 600 € seront consacrés au remplacement du panneau d'affichage lumineux de la place de la République. L'acquisition de cavumes et columbariums, ainsi que le réaménagement de l'espace

de dispersion au cimetière des Poiriers, représenteront un budget de 17 600 €.

Le délégataire du crematorium prendra par ailleurs en charge une dépense de 180 000 € pour transformer deux chambres funéraires en salles de retrouvailles, tandis que la société JVC investissements construira d'ici à 2022 un nouveau funérarium, comprenant quatre chambres, mais aussi une salle de convivialité.

Dans le domaine du tourisme, enfin, sans impact financier pour la Ville, un appel à manifestation d'intérêt permettra de désigner un opérateur pour exploiter, à partir de 2022, le camping municipal et de redynamiser sa fréquentation.

Y aura-t-il recours à l'emprunt ?

La suppression par l'État des taxes funéraires, sans compensation, représente pour la ville de Montreuil-Juigné un manque à gagner de 270 000 € annuels, soit 3,5 % de ses 8 M € de recettes. A la demande de la municipalité, le dossier est actuellement en cours d'examen à Bercy



© T. Huguenin

pour obtenir une contrepartie. Malgré tout, le programme d'investissements 2021 se fera sans nouvel emprunt, grâce à une gestion saine et prévoyante qui a permis à la ville, l'an passé, de dégager un résultat d'1,2 M € concourant à l'autofinancement des nouveaux projets.

Qu'en est-il de la dette ?

La commune poursuivra son désendettement cette année, à hauteur de 565 000 €. L'encours de la dette, qui était de 5,2 M € au 1^{er} janvier dernier (hors gendarmerie), représente l'équivalent de 680 € par habitant, quand la moyenne des autres villes de même strate est de plus de 800 €.

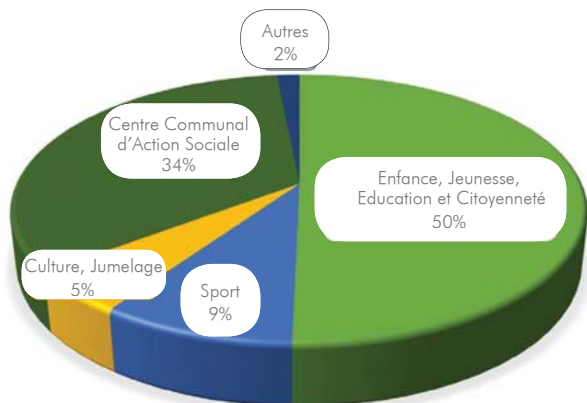
10 INVESTISSEMENTS MAJEURS EN 2021

- Aménagement rue V. Hugo ▶ 700 000 €
- Aménagement pont et port de Juigné ▶ 145 000 €
- Véhicule isotherme «service cuisine centrale» ▶ 45 000 €
- Sécurisation de la piscine ▶ 28 000 €
- Véhicule «service bâtiments» ▶ 25 000 €
- Panneau d'affichage lumineux Pl. République ▶ 21 600 €
- Six centrales à ozone ▶ 12 000 €
- Piste apprentissage vélos ▶ 8 000 €
- Achat de vélos électriques pour les services municipaux ▶ 6 000 €

Dossier

Subventions communales

+ 7,6 % pour les associations



DÉPENSES PAR MISSION

Mission	Dépenses de fonctionnement	Investissement
Administration générale	5 811 000 €	803 212 €
Enfance/jeunesse/éducation	582 000 €	28 999 €
Solidarité/action sociale	823 000 €	11 950 €
Sport	102 000 €	13 795 €
Culture/tourisme	131 000 €	24 500 €
Espaces et bâtiments publics	1 060 500 €	2 629 275 €



Mutualiser pour réaliser des économies

Pour gagner des marges de manœuvre financières, la municipalité a fait de la mutualisation l'une de ses priorités. Celle-ci devrait à l'avenir concerner la police municipale. Une réflexion est également en cours avec les services municipaux d'Avrillé pour acquérir en commun du matériel que les deux collectivités sont amenées à louer ponctuellement. Les groupements de commandes permettent également d'économiser les deniers publics.

Témoignages

Laurence Lardeux
Membre du groupe de travail
Vélorution



© P. Houdemont

“Les aménagements de la rue Victor-Hugo et du pont de Juigné, visant à faciliter les liaisons douces, vont dans le bon sens. L'élargissement des trottoirs, pour faire cohabiter cyclistes et piétons indépendamment de la voie de circulation, sécurise les déplacements. Personnellement, j'utilise le vélo pour de courts trajets, moins de 5 km dans Montreuil-Juigné. Je m'y suis mise depuis la crise sanitaire. J'en avais assez d'être enfermée, dans la voiture, au travail ou en télétravail. Au sein du groupe Vélorution, nous avons des pratiques très différentes du vélo, qu'elles soient à usage de loisir, sportif, touristique ou utilitaire, mais nous partageons tous une motivation commune. Pour mettre en œuvre un plan vélo à Montreuil-Juigné et raccorder les quartiers entre eux, il y a déjà beaucoup à faire à l'échelle de la commune. Au-

delà, il faut penser en déplacements multimodaux. Mais les initiatives de la municipalité s'inscrivent pleinement dans le cadre des objectifs de la loi de 2019 sur les mobilités. L'enjeu est de lever les freins quant à l'usage du vélo et de multiplier par trois sa pratique d'ici à 2024. A partir du moment où les infrastructures sont mises en place, comme c'est actuellement le cas avec les programmes d'investissement municipaux, les freins seront progressivement levés, d'autant que nous bénéficions, à Montreuil-Juigné, d'un cadre environnemental et paysager propice à la pratique du vélo”.

Anne-Claire Clément
Représentante des parents
d'élèves de l'école Marcel-Pagnol



© P. Houdemont

“L'école, construite en 1975, a seulement fait l'objet, depuis, de travaux d'urgence et d'entretien au coup par coup. L'une des salles de classe a même été fermée pour vétusté. Dans cette

école, il pouvait y faire très froid l'hiver, surtout lorsque la chaudière tombait en panne le week-end avant le retour des élèves le lundi matin, mais aussi très chaud l'été. Cette fois, la rénovation a été pensée, par la municipalité, dans sa globalité. Le budget initial était d'1,3 M €. Il a été porté à 2,6 M €. Celui-ci associe désormais confort thermique, sanitaire et acoustique. Il intègre l'isolation des bâtiments, l'installation de la géothermie et d'une VMC double flux pour ventiler l'air et réguler la température ambiante, mais aussi la réfection des sols et de certaines cloisons séparatives entre les salles de classe pour un meilleur confort sonore. Certes, le chantier va durer un an et demi, mais une fois terminé, les élèves et les équipes pédagogiques auront l'impression d'entrer dans un nouvel établissement. Et l'engagement municipal, en matière environnementale, sur ce projet, est tenu. En tant que représentante des parents d'élèves, avec la dizaine d'autres membres du groupe, nous allons assurer une communication régulière sur la nature et l'évolution du chantier à destination des autres parents”.

CHIFFRES CLÉS

- ▶ 680 euros de dette par habitant (750 € en 2020)
- ▶ 62,26 % de taux de taxe foncière sur les propriétés bâties (fusion part départementale et communale)
- ▶ 54,09 % de taux de taxe sur le foncier non bâti

